

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
05/10/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°10-8

Objet : Création
d'adresses postales place
la Lanne.

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre à 20h
le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS (proc), Mme GERARD, M.
RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes
DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT,
CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX,
SANDY, AGUILA.

Absent excusé : M. AMOUROUX (proc. M. SANS).

Mme COURTOUX a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à une création
d'adressage pour la microcrèche et pour les bureaux des professionnels de santé situés place
la Lanne.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée les adresses suivantes :

- 1 place la Lanne pour la microcrèche ;
- 2 place la Lanne pour les bureaux des professionnels de santé.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **d'attribuer les adresses suivantes :**
 - o 1 place la Lanne pour la microcrèche « Les Petits Loups du Plateau » ;
 - o 2 place la Lanne pour les bureaux des professionnels de santé.
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents d'application de la**
présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **19 octobre 2023**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 16 octobre 2023

Le Maire,

Christian SANS

